

aux bénéficiaires, elle est beaucoup moindre que lorsqu'il y a participation.

Je puis dire que les profits ou surplus dans une Compagnie d'Assurance sur la vie, proviendront de trois sources principales.

1°—Si le taux des décès est moins grand que celui indiqué par les tables de mortalités, la différence sera une source de gains. 2°—Si le taux de l'intérêt réalisé est plus élevé que le taux fixé par les calculs, il y a gain. 3°—Si les dépenses sont inférieures à la somme ajoutée, il y aura encore un gain. Il peut se produire aussi un léger bénéfice par le fait de polices déchuës ou rachetées, mais tout gain provenant de cette source, est généralement déplacé par l'extension d'assurance fonctionnant maintenant d'une manière automatique en général. Il faut aussi remarquer qu'en ce qui concerne les retraits de polices, il y a presque toujours une sélection contre la Compagnie, d'autant plus que les meilleurs risques se retirent et que ce sont les mauvais qui restent. Il faut aussi considérer les dépenses nécessitées pour prendre une nouvelle assurance destinée à remplacer celle qui se retire. Les polices déchuës et rachetées sont plutôt une source de perte qu'une source de gain, pour une Compagnie.

Quant à ce qui concerne le fonds de réserve, je n'en dirai qu'un mot en passant. Pour le cas d'une assurance temporaire devant courir d'une année à une autre, un fonds de réserve adéquat est absolument nécessaire. Autrement, la Compagnie se trouverait dans une position semblable à celle d'un homme qui donnerait un chèque à une banque et qui, lorsque ce chèque deviendrait dû, n'aurait pas le moyen de le payer; avec cette différence que l'homme en question pourrait renouveler son billet et, ainsi, en ajourner son échéance, chose qu'une Compagnie d'assurance sur la vie ne peut pas faire.

L'engagement auquel une Compagnie d'Assurance est liée par une police, s'étend au montant de la prime qui représentera la valeur de la police, lorsque celle-ci arrive à maturité. La simple prime nette représente la valeur nominale de l'annuité, ou la prime annuelle qui doit être payée d'après les termes de la police, au commencement de chaque année. Prenons par exemple une police de \$1,000 prise par une personne âgée de 30 ans, la prime nette sera de \$17.69, et lorsqu'elle aura été en vigueur pendant dix ans, la Compagnie sera redevable de la prime nette due pour une police émise à l'âge de quarante ans, moins la valeur actuelle des primes nettes à recevoir; la différence \$119.13 sera placée au compte de réserve.

Beaucoup de Compagnies, pour rendre l'assurance plus sûre, fixent, pour la somme à mettre au fonds de réserve, un

taux d'intérêt même plus bas que celui fixé par le gouvernement, et plusieurs Compagnies Canadiennes ne fixent qu'un taux de 3% sur toutes les nouvelles assurances qui ont été contractées depuis la fin de 1899. Une sécurité absolue devrait être le principe fondamental de toutes les Compagnies d'assurance sur la vie. Sans aucun doute, c'est la plus sacrée de toutes nos institutions financières modernes et ceux qui sont chargés de la direction d'une Compagnie d'assurance doivent avoir la confiance absolue de ses directeurs.

Le développement de l'assurance sur la vie, pendant la dernière partie du siècle qui vient de s'écouler, est phénoménale; elle montre à quel point on y a recours pour assurer l'avenir de la famille, ou pour se procurer des ressources quand on arrive à un âge avancé. Je pense que j'ai raison de dire que les Compagnies des Etats-Unis ont fait beaucoup pour provoquer cette augmentation énorme. On peut à peine s'empêcher d'exprimer des regrets de voir que l'exposition, au grand jour de l'indélicatesse dont ont

fait preuve certaines Compagnies, porte du discrédit sur une institution digne de loges sous bien des rapports. Avant l'année 1859, les rapports faits sur les Compagnies d'Assurance ne sont pas assez exacts pour que je puisse m'en servir comme point d'appui; mais, à partir de cette époque, ils sont complets. A la fin de l'année 1859, les Compagnies d'Assurances dans l'Etat de New York avaient des assurances en cours pour la somme de \$141,479,997, avec un actif de \$20,535,994. A la fin de 1904, les assurances en cours s'élevaient à \$10,028,090.91 et l'actif, à \$2,454,669,486, soit une augmentation, pendant les quarante-cinq années, de \$9,886,611,004 pour l'assurance, et de \$2,434,133,492 pour l'actif. En 1904, les Compagnies opérant dans l'Etat de New-York, ont payé, pour réclamations, la somme de \$171,804,278 et, comme dividendes aux porteurs de polices, \$33,334,133, soit un total de \$205,138,411. C'est une somme énorme et qui fait voir combien le public a recours à l'assurance sur la vie pour protéger la famille et pour s'assurer des ressources dans la vieillesse. (A suivre)

## En avez-vous suffisamment?

Avez-vous une assurance sur la vie suffisante pour tenir lieu, en cas de décès, du revenu que vous vous faites actuellement? Combien faudrait-il par an pour faire vivre votre famille?

Quelle que soit cette somme, multipliez-la par 20 et vous aurez le montant du capital nécessaire pour donner, à 5%, le revenu annuel exigé.

En cas de décès, le capital laissé serait-il suffisant?

Si non, vous avez besoin d'une assurance sur la vie plus forte.

Une des meilleures compagnies où vous pouvez prendre cette assurance est

**The Manufacturers Life Insurance Co.,**

**TORONTO, ONT.**

Succursales : 260, rue St-Jacques, Montréal.

133, rue St-Pierre, Québec.

Richmond et Sherbrooke.